

AVIS DE REUNION

La prochaine réunion ordinaire du Conseil Municipal aura lieu le :
(Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Mardi 18 février 2025 à 18h30,
Salle du conseil à la Mairie.

ORDRE DU JOUR :

- 1 . Approbation du procès-verbal de la séance du 17/12/2024
 - 2 . Décision du conseil municipal sur les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR) pour l'avis conforme sur la cartographie du Référent Préfectoral Unique sur son territoire.
 - 3 - Fixation de la participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques - Année 2024-2025.
 - 4 - Vente local au « 7 Quai 55 ».
 - 5 - Présentation du projet d'aménagement paysager du « Pré de la Cure » dans le cadre de la renaturation du site.
- Informations et questions diverses

Fait à Touvre, le 13 février 2025

Brigitte BAPTISTE,
Maire de Touvre



Affiché et publié le 13/02/2025